

Connaître et utiliser les plantes sauvages comestibles et médicinales de son exploitation

Objectifs de la formation

- S'approprier des méthodes de détermination des plantes sauvages dans leur milieu
- S'approprier des méthodes de vérification (comestibilité, propriétés médicinales)
- Connaître les règles de cueillette.

Enjeux

On est souvent loin d'imaginer toute la diversité de plantes sauvages, médicinales ou comestibles, présente sur son terrain ! Ces formations vous permettront de mieux connaître votre environnement, son potentiel de culture et de cueillette mais aussi d'imaginer des animations à la ferme ou encore une activité de valorisation et de transformation! Les deux formations, «reconnaissance» et «transformation», alternent théorie et pratique au travers des sorties terrain et travaux pratiques. Elles peuvent être suivies indépendamment, mais elles sont complémentaires : les travaux pratiques de transformation se feront grâce aux plantes récoltées la veille lors des journées «reconnaissance».

Déroulé

Jour 1 : 19 Mars - Plantes aromatiques, salades sauvages et autres plantes comestibles
Jour 2 : 8 Avril - Plantes médicinales ■ Sorties terrain : Éléments de botanique, observation et description des différentes espèces, potentiel de cueillette du site ■ Dégustation d'une salade en mesclun ■ Outils de détermination et de vérification des plantes ■ Règles de cueillettes ■ Mise en pratique ludique des connaissances ■ Perspectives : pourquoi déterminer les plantes sauvages ?

Dates, lieux et intervenants

19 mars 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

FD Civam Gard
30250 Sommières

Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

08 avr 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

FD Civam Gard
30250 Sommières

Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 13/03/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Porteurs de projet non éligibles au Vivea, demandeurs d'emploi, salarié agricole: nous contacter

Plus de renseignements

Claire Breit-Corbière
breit.civamgard@gmail.com

FD CIVAM du Gard
216 Chemin de campagne
30250

SOMMIERES

Tel. 04.66.77.11.12

N° d'organisme de formation :

91.30.00.40.930

repas partagé tiré du sac